



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## offices d'intervention

Question écrite n° 22634

### Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les restrictions de crédit imposées aux offices, de la viande comme du lait ou des fruits et légumes, ainsi que sur la baisse programmée des crédits à l'amélioration génétique collective. Craignant que ces décisions provoquent un retard notamment dans les investissements en bâtiments, qui sont particulièrement nécessaires dans certaines régions, tel le Limousin, elle s'interroge par ailleurs sur la pérennité d'un système collectif d'amélioration génétique qui ne va plus être aidé par la collectivité. Aussi elle lui demande ce qu'il entend faire pour que les efforts de modernisation entrepris par les professionnels agricoles ne soient pas obérés.

### Texte de la réponse

La question concerne la pérennité du système collectif d'amélioration génétique, dont le financement public a sensiblement diminué en 2003, participant ainsi à l'effort de maîtrise des finances publiques. L'effet de la baisse des crédits publics au secteur de la sélection animale a été limité, notamment grâce à une concertation étroite avec les organisations professionnelles participant à la Commission nationale d'amélioration génétique. Les axes prioritaires définis dans ce cadre ont permis de cibler le soutien public sur le noyau du dispositif, afin d'en préserver la cohérence et la continuité. Les actions ainsi privilégiées sont : la modernisation des systèmes d'information génétique, les outils d'indexation des reproducteurs, la conservation des ressources génétiques et l'encadrement national. Parallèlement, une réflexion a été engagée sur la place de l'État dans le bon fonctionnement du dispositif d'amélioration génétique, visant à donner une plus grande autonomie décisionnelle et budgétaire aux organisations professionnelles, tout en réaffirmant son rôle réglementaire.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22634

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juillet 2003, page 5915

**Réponse publiée le :** 29 septembre 2003, page 7474